

Nouvelles du Réseau

Numéro 19

Réseau juridique canadien VIH/sida

Mars 2005

Plan d'action contre le stigmatisme et la discrimination liés au VIH/sida

Qu'est-ce que le « plaidoyer MTV » et comment l'appuyer?	3
Appui au tatouage sécuritaire en prison	3
Échange de seringues en prison : nouvelles du plaidoyer	4
Nouveau projet de législation modèle sur le VIH/sida	5
À l'interne	5
À venir	6
Nouvelles ressources	7
Commentaires et réactions	8

Janice Dayle a appris que son époux était séropositif une semaine avant qu'il décède, en 1994. Devant la consternation et le bouleversement de sa famille, il avait expliqué : « Je ne vous l'ai jamais dit parce que je ne voulais pas être rejeté... » Quand Janice a appris qu'elle avait aussi le VIH, elle a dû affronter la misère et l'ostracisme que son époux avait tant craints. « Les gifles, le rejet et la haine sont venus des sources les plus inattendues », comme son premier médecin traitant, sa famille, son employeur, son propriétaire, ses voisins et les enseignants de ses enfants.

La discrimination et la stigmatisation systémiques continuent d'alimenter l'épidémie du VIH/sida, au Canada et dans le monde. Pour réagir à ce problème persistant et urgent, le Réseau juridique a publié *Un Plan pour le Canada afin de réduire le stigmatisme et la discrimination liés au VIH/sida* et lancé une campagne nationale, en conférence de presse à Ottawa et dans six autres villes canadiennes, le 26 janvier 2005.



Janice Dayle exhorte les gouvernements à appliquer le Plan d'Action lors d'une conférence de presse à la Colline du Parlement.

La campagne « *Faites partie de la solution* » incite les Canadien-ne-s à écrire à leurs députés et au premier ministre pour réclamer une action gouvernementale concertée dans ce dossier.

Appuyé officiellement par le Congrès du travail du Canada, l'Église unie du Canada, la Société canadienne du sida et d'autres organismes nationaux, le *Plan d'action* propose aux élus, fonctionnaires, fournisseurs de services, militants, personnes vivant avec le VIH/sida et organismes communautaires, des buts et actions pour s'attaquer aux attitudes stigmatisantes, promouvoir les droits et améliorer les services. Il identifie des mesures à prendre dans des domaines comme le soutien social, le logement, l'emploi, les attitudes publiques, l'éducation des jeunes et l'immigration. Bien que tous les Canadien-ne-s aient un rôle à jouer dans la réduction du stigmatisme et de la discrimination liés au VIH/sida, le *Plan* souligne que l'engagement et le leadership des gouvernements sont essentiels à l'atteinte des buts énoncés.

Le *Plan* met en relief la nécessité d'un financement accru pour aider les organismes de première ligne à lutter au palier local contre le stigmatisme et la discrimination. « Les gouvernements devraient s'efforcer de fournir des ressources aux organismes et regroupements d'individus qui sont sur la ligne de front, dans la lutte contre le stigmatisme et la discrimination liés au VIH/sida », a affirmé Glenn Betteridge lors de la conférence de presse nationale à Ottawa.

Le *Plan d'action*, une carte postale et un livret concis sur la mise en œuvre du *Plan* sont téléchargeables via www.aidslaw.ca.

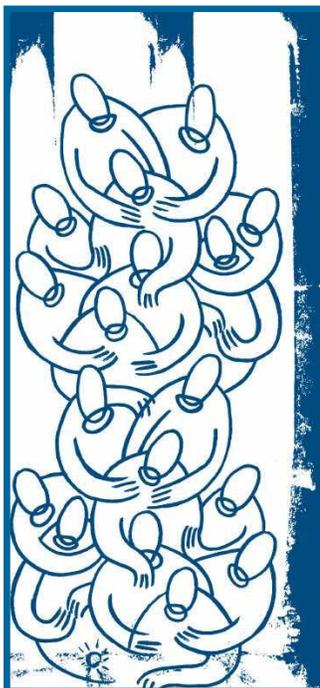
Des exemplaires imprimés du rapport peuvent être commandés auprès du Centre canadien d'information sur le VIH/sida : 1-877-999-7740 (sans frais au Canada); aidssida@cpha.ca; aidssida.cpha.ca.



Des représentants de YouthCO, à Vancouver, dénoncent le stigmate et la discrimination liés au VIH/sida.

Le lancement national du *Plan d'action* a été rendu possible grâce à la collaboration de Jamie Myrha et Elgin Lim, YouthCo, Vancouver; Le-Ann Dolan et Eric Berndt, AIDS Calgary; Liz Manning et Roger Procyk, Nine Cir-

cles Community Health Centre, Winnipeg; Hiwot Teffera, People to People Aid Organization, Toronto; Christine Vézina, COCQ-sida, Montréal; et Albert McNutt, Northern AIDS Connection, Truro, Nouvelle-Écosse.



FAITES PARTIE DE LA SOLUTION

Les gouvernements ont une obligation légale d'agir contre le stigmate et la discrimination liés au VIH/sida.

Joignez-vous à notre campagne! Écrivez au premier ministre Paul Martin et à vos députés. Demandez-leur de faire preuve de leadership en appliquant le *Plan pour le Canada afin de réduire le stigmate et la discrimination liés au VIH/sida*, récemment publié par le Réseau juridique canadien VIH/sida.

Pour plus d'information sur la campagne *Faites partie de la solution* :

www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/discrimination/plan-action/actionurgente-planCanada.htm

© 2005 Réseau juridique canadien VIH/sida. *Nouvelles du Réseau* sert à tenir les lecteurs informés des activités du Réseau juridique canadien VIH/sida. Le Réseau encourage la diffusion de l'information contenue dans cette publication. La permission de reproduire ce matériel sera accordée à condition que l'origine et la source en soient mentionnées.

Rédaction : Elana Wright

Traduction : Josée Dussault

Mise en page : Mélanie Paul-Hus

Collaborateurs : Thomas Haig, Glenn Betteridge, Richard Elliott, Joanne Csete, Richard Pearshouse

Réseau juridique canadien VIH/sida

417, rue Saint-Pierre, bureau 408

Montréal (Québec) H2Y 2M4

Tél : 514 397-6828

www.aidslaw.ca

Télec : 514 397-8570

info@aidslaw.ca



Financé par Santé Canada, dans le cadre de la Stratégie canadienne VIH/sida.

Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de Santé Canada ou du Réseau juridique canadien VIH/sida.

Le Réseau juridique canadien VIH/sida est un organisme de charité faisant la promotion du respect des droits humains des personnes vivant avec ou vulnérables au VIH/sida, au Canada et dans le monde. L'engagement du Réseau s'exprime par la recherche et l'analyse de politiques, la défense des droits, l'éducation et la mobilisation communautaire.

ISSN 1488-0997



Qu'est-ce que le « plaidoyer MTV » et comment l'appuyer?

Plaidoyer MTV – (nom masculin)

Expression désignant le front commun des militants pour les microbicides, les traitements et les vaccins anti-VIH, devant la vaste gamme d'enjeux qui touchent les trois secteurs, dans le cadre d'une réponse complète au VIH/sida fondée sur le respect, la protection et la réalisation des droits de la personne.

Faire du plaidoyer MTV – (verbe)

1. comprendre comment nos efforts s'intègrent dans le contexte plus vaste du plaidoyer pour les microbicides, les traitements et les vaccins; 2. appuyer officiellement l'Énoncé d'engagement à l'élaboration d'une réponse mondiale complète au VIH/sida; 3. collaborer avec les militants des secteurs complémentaires et mener notre plaidoyer d'une manière qui appuie et renforce leurs travaux respectifs.



Le mouvement de plaidoyer MTV prend de l'élan. Découvrez pourquoi des organismes communautaires de lutte contre le VIH/sida s'y rallient, et comment votre organisme peut s'impliquer rapidement et facilement.

- ◇ Pour une introduction :
Qu'est-ce que le « plaidoyer MTV »? Introduction au plaidoyer conjoint en matière de microbicides, traitements et vaccins anti-VIH
- ◇ Pour l'information détaillée :
Plaidoyer conjoint en matière de traitements, microbicides et vaccins contre le VIH/sida : Élaborer un programme pour l'action
- ◇ Pour passer à l'action :
Énoncé d'engagement à l'élaboration d'une réponse mondiale complète au VIH/sida

Ces documents et d'autres informations sur le plaidoyer MTV sont accessibles à www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/vaccins.htm.

Vous pouvez aussi communiquer avec Elana Wright, coordonnatrice du développement communautaire, au (514) 397-6828 ou à ewright@aidslaw.ca.

Appui au tatouage sécuritaire en prison

Le SCC a récemment annoncé qu'il amorçait la mise en œuvre de programmes pilotes de tatouage sécuritaire dans six établissements correctionnels du Canada, dont un pour femmes, pour une durée d'un an. Dans le cadre de ces programmes financés par l'Agence de santé publique du Canada, les détenus-tatoueurs recevront une formation sur les pratiques adéquates de prévention et de contrôle des infections et auront accès à du matériel stérile de tatouage.

Dans un communiqué, le 28 janvier 2005, le Réseau juridique a exprimé son appui à ce projet. « Le tatouage se pratique depuis maintes années, chez les détenus, malgré le risque d'infection par le VIH et l'hépatite C, et

malgré l'interdiction de posséder du matériel de tatouage en prison, a expliqué Glenn Betteridge, analyste principal des politiques. Par ce programme le SCC fait montre de sérieux à l'égard de sa responsabilité légale de fournir aux détenus les moyens de protéger leur santé.»

Le Réseau incite le SCC à faire en sorte que les détenus, les employés de prison, les professionnels de la santé et les membres de la communauté soient consultés tout au long de la réalisation et de l'évaluation des programmes pilotes. Pour plus d'information : www.aidslaw.ca/francais/medias/communiqués/f-comm-tattoo-28jan05.pdf

Échange de seringues en prison : nouvelles du plaidoyer

Publié en novembre 2004, le rapport sur *L'échange de seringues en prison : leçons d'un examen complet des données et expériences internationales* avait pour unique recommandation que les services correctionnels fédéral et provinciaux/territoriaux prennent des mesures immédiates pour mettre en œuvre des programmes pilotes multicentriques d'échange de seringues en prison. Glenn Betteridge, analyste principal des politiques au Réseau juridique, s'occupe maintenant de la promotion de cette recommandation sur plusieurs fronts.

Au palier fédéral, on a noté quelques développements positifs. Dans son rapport annuel, l'Enquêteur correctionnel a lui aussi exhorté le Service correctionnel du Canada (SCC) à distribuer des seringues stériles aux détenus fédéraux. Dans sa déclaration publique à l'occasion de la Journée mondiale du sida (le 1^{er} décembre), le ministre de la Santé Ujjal Dosanjh a affirmé qu'il appuyait en principe l'idée de programmes d'échange de seringues en prison, comme mesure de santé publique pour assurer aux détenus des services équivalents à ceux offerts dans la communauté. Le ministre Dosanjh et la ministre McLellan, responsable du système correctionnel fédéral, ont ensuite discuté de la question. Le Réseau a effectué un

suivi auprès des ministres McLellan, Dosanjh et Bennett (santé publique), les enjoignant de collaborer dans ce dossier; nous leur avons aussi offert notre aide pour faire de l'échange de seringues en prison une réalité.

À la fin de janvier, Glenn a assisté à une réunion de la direction régionale des Comités consultatifs de citoyens (CCC) de l'Ontario. En vertu de la loi fédérale sur les systèmes correctionnels, chaque prison fédérale et bureau des libérations conditionnelles fait l'objet d'une supervision civile par le biais d'un CCC – qui a notamment pour rôle de conseiller la ministre responsable des services correctionnels, en matière de politiques et de programmes. Le comité de direction des CCC de l'Ontario s'est dit intéressé à aborder la question de l'échange

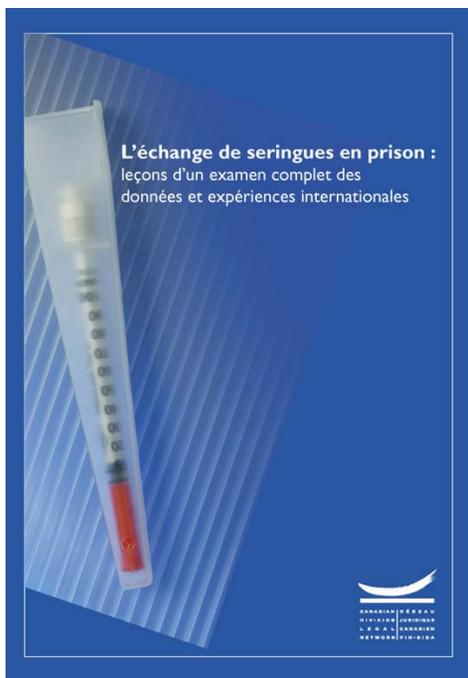
de seringues en prison, possiblement avec le Comité national de direction et la Ministre.

Au palier provincial, le 1^{er} novembre 2004, Glenn a rencontré l'Honorable Monte Kwinter, ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario, ainsi que des hauts dirigeants de ce ministère. Bien qu'aucun engagement concret n'ait été promis, ce fut une occasion de solliciter l'implication de dirigeants provinciaux qui connaissent bien les enjeux. À la fin de novembre, Glenn s'est rendu à Montréal pour y animer un groupe de travail composé d'administrateurs de prisons du Québec et de praticiens de la santé publique de Montréal qui s'intéressent au dossier.

Nous sommes en contact avec de hauts dirigeants en Colombie-Britannique et nous avons donné un brefage téléphonique à certains membres du Syndicat national des employés et employés généraux et du secteur public (SNEGSP). Le SNEGSP représente les employés provinciaux du secteur public, y compris ceux du système correctionnel, partout au Canada sauf au Québec. Certains syndicats provinciaux étaient ouverts à s'informer des bienfaits de l'échange de seringues, alors que d'autres ont affirmé que la mise en œuvre de tels programmes serait « matière à débrayage ».

Par ailleurs, l'intervention du Réseau auprès du Comité consultatif fédéral/provincial/territorial (FPT) sur le sida et du Groupe de travail FPT des responsables des services correctionnels sur la santé a porté fruit. Après un brefage conjoint fourni par Ralf Jürgens, directeur général sortant du Réseau juridique, les deux comités ont mis sur pied un groupe de travail *ad hoc* composé de dirigeants provinciaux, pour examiner les critères souhaitables des établissements qui accueilleraient d'éventuels projets pilotes. Malheureusement, le SCC a refusé de prendre part à ce groupe.

Le Réseau juridique continuera de promouvoir la recommandation de son rapport et de faire valoir la nécessité de mettre en œuvre des projets pilotes d'échange de seringues dans les prisons du Canada.



Nouveau projet de législation modèle sur le VIH/sida

Le Réseau juridique a amorcé un projet pour l'élaboration de législation modèle axée sur les options, relativement au VIH/sida, grâce à des fonds de démarrage de l'ONUSIDA et à des ressources additionnelles de la John Lloyd Foundation, de la Direction des Affaires internationales de Santé Canada et de la Hilda Mullen Foundation.

Sous la supervision d'un comité consultatif international, Richard Pearshouse, analyste principal des politiques au Réseau, mènera des recherches et ébauchera des législations modèles dans deux domaines prioritaires liés au VIH/sida : les cadres juridiques sur le contrôle des drogues illégales, qui favorisent les approches de réduction des méfaits afin de respecter, protéger et réaliser les droits humains des utilisateurs de drogue par injection; et les cadres juridiques propices au respect, à la protection et à la réalisation des droits des femmes.

Les modèles s'inspireront d'initiatives de réformes réussies du droit et ils intégreront les principes énoncés dans des traités internationaux de droits humains, la Déclaration d'enga-

gement [sur le sida] de l'Assemblée générale de l'ONU et les Directives internationales; ils serviront de ressources, notamment dans des pays en développement et en transition.

Pour permettre aux États de choisir parmi un éventail de dispositions et d'adapter le cadre juridique à leur situation, la législation modèle sera « axée sur les options » et comportera des notes qui mettront en relief des enjeux cruciaux, des domaines de conflits potentiels et des solutions possibles. On préparera également des versions distinctes de la législation modèle, adaptées à divers pays et assorties de plans d'action pour répondre à des besoins comme l'accroissement de la capacité des institutions d'État.

Le projet comprendra deux périodes de consultation internationale, qui assureront une sensibilité aux enjeux de souveraineté nationale. Une consultation initiale aura lieu dans le cadre d'une réunion internationale à la fin de l'automne 2005, puis une autre consultation se tiendra par la voie d'un appel de commentaires sur l'ébauche de législation.



À l'interne

Entretien avec Joanne Csete, directrice générale

Joanne Csete est devenue directrice générale du Réseau juridique le 1^{er} novembre 2004. Nous l'avons interrogée à propos de son nouveau rôle et de ses plans pour l'avenir du Réseau juridique.

En peu de temps à la direction générale du Réseau, quelle est ta perspective sur les défis qui nous attendent?

Joanne Csete : Au Canada et à plusieurs endroits dans le monde, le défi demeure, de maintenir le VIH/sida à l'ordre du jour et, par-dessus cela, de donner chair à l'idée d'une approche au VIH/sida fondée sur les droits humains. Après toutes ces années, ceux qui dépeignent le VIH/sida comme la maladie des personnes incapables de contrôler leur comportement ou qui en méritent les conséquences continuent de dominer certains débats de politiques et ils font encore les man-

chettes. Les facteurs structurels (comme les violations de droits humains qui limitent les choix comportementaux et accroissent le risque de contracter le VIH ou de se voir refuser des soins et traitements pour le VIH/sida) semblent peu intéresser le public, les médias et les responsables de politiques. Nous devons intensifier nos efforts pour stimuler l'intérêt pour ces enjeux et expliquer le lien entre les droits humains et le VIH/sida.

Ta carrière t'a menée à travailler aux États-Unis, au Kenya, au Rwanda, au Burundi et au Congo et, plus brièvement, dans des pays de l'ex-URSS. Quelles sont les particularités du travail au Canada?

J.C. : Rien ne peut nous préparer à l'hiver à Montréal! Sérieusement, l'on s'attend à beau-

Entretien *(suite)*

coup du Canada, pays reconnu mondialement pour son respect des droits humains. Pourtant, même ici, il est souvent nécessaire de maintenir la pression pour voir aboutir une « approche au VIH/sida fondée sur les droits humains ». Malheureusement, les femmes, les utilisateurs de drogue, les autochtones et les travailleuses sexuelles (entre autres), au Canada, semblent encore confrontés aux mêmes défis quotidiens que leurs semblables des pays qui font piètre figure au chapitre des droits humains. La volonté du Canada d'impliquer la société civile dans la prise de décisions est un élément qui le distingue – et qui suscite l'optimisme. Je ne suis pas ici depuis assez longtemps pour savoir après combien de temps un mécanisme inclusif peut entraîner des bienfaits pour les individus les plus marginalisés et vulnérables.

D'après toi, quels sont les enjeux clés pour les militants du domaine du VIH/sida et des droits humains, à l'heure actuelle?

J.C. : Nous sommes à un moment crucial de l'histoire du VIH/sida, à plusieurs égards. Les États-Unis mènent une chaude lutte contre la réduction des méfaits et cherchent apparemment à imposer un bâillon aux Nations Unies et à d'autres organismes, quant à l'appui de toute mesure de réduction des méfaits. Cela

menace la vie de millions d'utilisateurs de drogue. De plus, les États-Unis et certains de leurs alliés déploient de vastes programmes, lourdement financés, pour plaire aux partisans ultra-conservateurs de l'administration actuelle en réduisant l'accès à l'éducation sexuelle et aux condoms, pour les jeunes et d'autres individus qui en ont besoin, et en y substituant la promotion de l'abstinence pré-maritale.

Nous vivons à une époque où l'homophobie (les programmes d'abstinence pré-maritale sont fondamentalement homophobes, entre autres tares), la discrimination et la persécution des utilisateurs de drogue et des travailleurs sexuels ainsi que le non-respect des droits des femmes et des filles entravent probablement plus que jamais la lutte contre le VIH/sida dans plusieurs régions du monde. La voix du Canada est cruciale, aux plans domestique et international – d'autant plus que l'attention mondiale se tournera vers notre pays durant les préparatifs qui mèneront à la Conférence internationale sur le sida de Toronto, en 2006. Les militants sont confrontés au défi urgent de s'assurer que des voix favorables aux droits humains s'élèveront au delà du vacarme des messages malavisés de blâme et de marginalisation.

Départ de Luke Nicholson

Luke Nicholson a apporté sa bonne humeur, son dévouement et sa voix rugissante au Réseau pendant deux ans, à titre de commis de bureau à temps partiel. Il a récemment accepté un poste d'enseignant adjoint au cours Internet

sur le VIH/sida de l'Université Concordia, en plus de poursuivre une maîtrise en Beaux-arts. Nous le remercions pour sa contribution et lui souhaitons du succès dans ses études et ses projets d'avenir.



À venir

Exposé de Joanne Csete à Montréal

Dans le cadre du cycle de conférences sur le VIH/sida de l'Université Concordia, Joanne Csete présentera un exposé intitulé « Occasions manquées – Sommes-nous en train de perdre le combat contre le VIH/sida en ignorant les droits humains? », le 17 mars 2005 à 18h00, dans la salle H-110 du pavillon Hall, 1455 de Maisonneuve O., Montréal. Pour information : (514) 848-2424, poste 7998.

Notez ces dates! A.g.a. et ateliers de perfectionnement 2005

Pour une deuxième année, le Réseau juridique et la Coalition interagence sida et développement (CISD) tiendront conjointement leurs assemblées générales annuelles (a.g.a.) et leurs ateliers de perfectionnement, du 9 au 11 septembre 2005, à Montréal. Notez ces dates! Détails à venir.



Le Réseau à la Conférence sur la réduction des méfaits de Belfast

Joanne Csete sera conférencière à la première « séance principale » de la conférence de l'International Harm Reduction Association, à Belfast, le 21 mars. Son exposé intitulé « Les droits humains, ça intéresse quelqu'un? » soulignera l'importance de rallier le mouvement des droits humains autour de la cause de la réduction des méfaits. En compagnie de Ralf Jürgens, Joanne participera aussi à un panel sur les droits humains des utilisateurs de drogue et des détenus.



Nouvelles Ressources

Un Plan pour le Canada afin de réduire le stigmatisme et la discrimination liés au VIH/sida
www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/discrimination/plan-action/rapport.pdf

Une partie de la solution (livret de 12 pages)
www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/discrimination/plan-action/livret.pdf

Plaidoyer conjoint en matière de microbicides, traitements et vaccins anti-VIH
www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/vaccins.htm#mtv

- Élaborer un programme pour l'action
- Énoncé d'engagement à l'élaboration d'une réponse mondiale complète au VIH/sida

Revue VIH/sida, droit et politiques 9(3)
www.aidslaw.ca/francais/Contenu/docautres/bulletincanadien/Vol9no32004/f-issue.htm

PROCEEDINGS: Human Rights at the Margins: HIV/AIDS, Prisoners, Drug Users, and the Law, A Satellite of the XV International AIDS Conference (anglais)
www.aidslaw.ca/bangkok2004/SatelliteProceedings-final.pdf





Commentaires et réactions

« [Le Plan d'action] est complet, inclusif et propice à l'implication des autres secteurs. Il fait écho à notre stratégie de plaidoyer sur le VIH/sida, en étoffant notre appel au gouvernement fédéral pour un appui rehaussé aux programmes canadiens de réduction du stigmata et de la discrimination ainsi que de prévention et de traitement pour le VIH/sida. » [trad.]

- Jim Marshall, responsable de programme, justice économique et bien-être social, Église unie du Canada

« Nous sommes heureux d'ajouter à notre collection vos publications extrêmement utiles; elles seront accessibles à tous les membres de l'assemblée législative de la Colombie-Britannique ainsi qu'à leur personnel de recherche. » [trad.]

- Cindy Tanner, bibliothécaire aux acquisitions, Bibliothèque législative, édifices du Parlement, Victoria, C.-B.



La campagne de renouvellement du Réseau bat son plein !

Peut-être avez-vous déjà reçu une invitation
à renouveler votre adhésion pour 2005 ?

Prière de compléter le formulaire et nous le retourner
dès que possible pour continuer à bénéficier
des avantages réservés aux membres.

Si vous avez des questions concernant l'adhésion
ou si vous souhaitez que nous invitons
vos collègues et amis à adhérer au Réseau,
contactez Elana Wright à ewright@aidslaw.ca,
ou par téléphone au (514) 397-6828, ext. 259.